

Mai 2010

Québec, le 26 mai 2010

Monsieur François Dornier
Directeur général
Cégep de Thetford
671, boul. Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Sciences de la nature*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 12 mai 2010, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les résultats des travaux menés par le Cégep de Thetford à la suite de l'évaluation du programme *Sciences de la nature* (300.B0), conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

Dans son rapport, la Commission avait formulé une recommandation portant sur la présence d'une évaluation synthèse à la fin de chacun des cours et sur l'information aux étudiants des modalités d'évaluation des apprentissages par les plans de cours. En septembre 2009, la Commission avait reconnu la qualité du travail fait pour assurer aux étudiants une information claire. Toutefois, elle demandait au Collège de poursuivre ses efforts afin de s'assurer de la présence d'une évaluation finale de cours à caractère synthèse.

Le Collège a fait parvenir à la Commission les résultats de la mise en œuvre, pour les cours offerts à l'automne 2009, d'un nouvel outil d'analyse des évaluations finales de cours qui lui permet de juger de leur caractère synthèse et de plus, qui favorise l'adéquation entre le devis ministériel et les évaluations. Le Collège s'est également assuré que les plans de cours identifiaient clairement l'évaluation finale comme étant synthèse et qu'ils reflétaient dans leur structure l'application de l'approche par compétences. En conclusion, le Collège dit avoir atteint son objectif de confirmer le caractère synthèse des évaluations finales de cours. La Commission en arrive à la même conclusion et note aussi qu'il s'est doté d'un outil porteur et pertinent dont l'application pour l'ensemble des cours offerts dans le programme de *Sciences de la nature* lui

permettra de s'assurer du caractère synthèse de l'ensemble des évaluations finales de cours.

La Commission estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes à la recommandation qu'elle avait formulée dans son rapport d'évaluation de programme en avril 2007.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M. Robert Rousseau, directeur des études